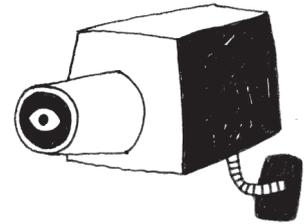


DES CAMÉRAS À MARCILLAC-VALLON, EST-CE BIEN RAISONNABLE ?

par le collectif de réflexion citoyenne sur la vidéosurveillance à Marcillac, le 30 mars 2021

« Nous, habitants et habitantes de Marcillac et du Vallon, associations et collectifs, questionnons le choix de la municipalité d'installer cinq caméras de vidéosurveillance, en le justifiant par des désagréments mineurs au regard du grave changement dans le vivre-ensemble qu'occasionnera cette installation ». Ainsi commence le communiqué du 15 mars signé par 13 associations, syndicats et partis politiques. Il a reçu un large écho médiatique et la pétition en ligne recueille déjà plus de 2 600 signatures ! Bien que situé à Marcillac, ce projet concerne tous les citoyen.ne.s de la Communauté de Communes et toutes les personnes qui sont attachées à une certaine qualité de vie dans le Vallon. Nous pensons que l'image de ce dernier en sortira ternie, et qu'il est donc (pour reprendre les termes de monsieur le Maire dans *Centre Presse*) peu « flatteur » pour « ce si charmant village » d'être associé à une telle régression citoyenne.

La section de Rodez de La Ligue des Droits de l'Homme dénonce de son côté un projet « inadapté » et « préoccupant », « un mirage technologique normatif et destructeur de lien social ». La LDH souhaite un débat public, et si les conditions sanitaires ne le permettent pas, elle demande « la suspension du projet ». Nous questionnons nous aussi la temporalité de ce projet et l'absence de mise en œuvre d'un réel débat contradictoire. Alors que toute vie démocratique est suspendue depuis une année, les rencontres impossibles ne serait-ce qu'au café, les habitant.e.s ont eu droit à un simulacre de consultation. Nous salvons par ailleurs le vote contre et l'abstention de 6 élu.e.s.



Quelle mouche a piqué l'équipe municipale ?

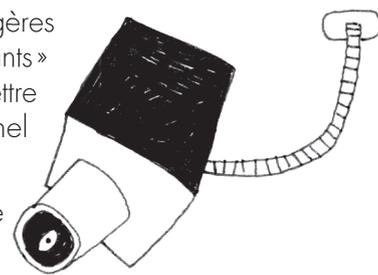
Dans cette paisible et joyeuse bourgade de 1 700 âmes, la Mairie projette d'installer cinq caméras de vidéosurveillance en même temps qu'elle mène campagne contre de soi-disant « incivilités » aux quatre coins de Marcillac à coup de « Protégez votre village ! ». Serions-nous en proie à des stationnements criminels, un tsunami de crottes de chien, des graffitis qui recouvriraient les fenêtres des riverains et ferions-nous face au risque d'intrusion terroriste à l'école maternelle ? Soyons sérieux. Marcillac est un village serein... et vivant. Soit, des désagréments mineurs ont lieu ici et là, pouvant occasionner des mécontentements et il faut les prendre en compte. Des adolescents un peu bruyants le soir, quelques déjections animales mal placées, une grosse voiture qui se croit tout permis, un dépôt d'ordures pas joli-joli. Mais le climat d'insécurité que tente d'instaurer la Mairie n'est pas en accord avec la réalité. Et son projet de vidéosurveillance est à la fois dangereux pour le vivre-ensemble et incongru.

Au départ, il s'agit de trois caméras pour filmer... les poubelles. Le ridicule de cette idée prête à sourire, évidemment. Et manque singulièrement d'imagination. Si des dépôts d'encombrants ou de déchets sont faits à côté des poubelles, peut-être manque-t-il de bacs comme cela a été signalé aux élu.e.s par des habitant.e.s et des commerçant.e.s ? D'un joli panneau incitant les gens à faire attention ? D'un camion pour faire le tour des habitant.e.s non-motorisés comme certain.e.s l'ont suggéré publiquement à monsieur le Maire ? Il s'agit de trouver des solutions, et non de surveiller et de réprimer les habitant.e.s pour des désagréments qui peuvent se résorber autrement.

En outre, ce qu'il faut souligner, c'est que chaque fois qu'un système de vidéosurveillance est installé dans une commune (peu importe la raison donnée initialement), on constate systématiquement une augmentation du nombre de caméras d'année en année. À chaque problème soulevé ultérieurement, il sera si tentant de mettre une caméra de plus... Ainsi, à peine le projet de caméras aux poubelles était rendu public, que le

Maire en prévoyait de nouvelles à l'école maternelle ! Des bris de verres ou de légères dégradations sont alors évoquées, avant que le Maire n'évoque la « sécurité des enfants » et d'éventuelles « intrusions », le tout enrobé d'excuses Vigipirate. Encore une fois, mettre des milliers d'euros dans ces caméras qui filmeront enfants, parents et personnel scolaire pour les protéger contre une « intrusion » n'est ni sérieux, ni raisonnable.

Nous estimons pour notre part que les enfants sont très bien encadrés par l'équipe enseignante, qu'il n'y a aucun problème de sécurité à l'école, et qu'habituer dès le plus jeune âge des enfants à associer la notion de sécurité à un outil de contrainte technologique n'est pas neutre. Ainsi, pour la sécurité de nos enfants, nous voulons une école et un village sans caméras, afin de leur montrer qu'ils sont au sein d'une communauté en laquelle ils peuvent avoir confiance. Plutôt qu'alimenter la solution démagogique des caméras qui n'apportent, en réalité, aucun résultat tangible.

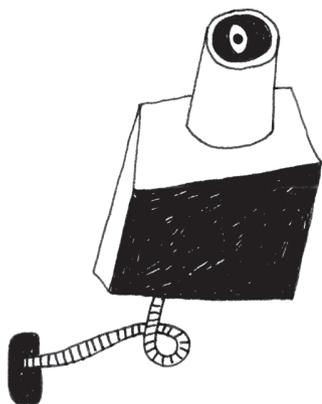


La Cour des Comptes assure ainsi en octobre 2020 qu'« aucune corrélation globale n'a été relevée entre l'existence de dispositifs de vidéoprotection et le niveau de la délinquance commise sur la voie publique, ou encore les taux d'élucidation ». En 2011, elle ajoutait qu'« aucune étude d'impact, réalisée selon une méthode scientifiquement reconnue, n'a encore été publiée. » Et cela est toujours vrai à ce jour. Laurent Mucchielli, directeur de recherche au CNRS, explique pour sa part que la vidéosurveillance « n'assure ni prévention ni dissuasion des actes de délinquance et elle n'a globalement aucun impact sur le niveau de la délinquance enregistrée ». Néanmoins, systématiquement, on observe un « phénomène de déplacement des problèmes que provoque l'implantation de caméras en liaison avec un problème précis ».

Le journaliste Hubert Guillaud devrait tous nous mettre d'accord, lorsqu'il affirme qu'en criminalisant les incivilités plutôt qu'en les apaisant, la vidéosurveillance « semble une politique sécuritaire qui se développe à la place d'une offre de sociabilité et de cohésion sociale, de loisirs et de vivre-ensemble, d'une politique de prévention ou d'accompagnement des populations en difficulté qui seraient peut-être plus utiles pour développer un sentiment de sécurité et une meilleure sociabilité ».

Ce village mérite mieux que des caméras où chaque habitant.e devient présumé coupable. Citoyens et citoyennes, adolescent.e.s, jeunes et adultes, associations, parents d'élèves, agents communaux et élu.e.s doivent pouvoir remédier ensemble aux soucis de la vie quotidienne, dans le cadre d'une démocratie locale. Les 18 000 euros d'argent public que vont coûter ce projet ne seraient-ils pas plus utiles ailleurs ? Que ce soit dans l'aide aux associations qui ont beaucoup souffert ces derniers mois, ou afin de rémunérer un animateur ou une animatrice pour les adolescent.e.s par exemple ? N'y a-t-il pas plus humain à faire pour créer du lien après une année difficile que de surveiller l'école et les locaux à poubelles ?

Pour toutes ces raisons, nous pensons que l'abandon du projet de vidéosurveillance serait raisonnable. Et si les élu.e.s actuels persistent, nous exigeons une réelle consultation de la population.



Le collectif de réflexion citoyenne sur la vidéosurveillance à Marcillac est composé d'habitants et d'habitantes de Marcillac et du Vallon, soutenu par des associations, syndicats de l'éducation, partis politiques et collectifs.

La pétition en ligne (avec la liste des nombreux signataires qui soutiennent cette mobilisation) : www.mesopinions.com/petition/droits-homme/aux-cameras-marcillac-vallon/130594 ou sur www.ccaves.org.

Une pétition papier existe au « Ptit Bio » à Marcillac et au « Panier paysan » à Nuces.

Pour nous contacter et participer à la mobilisation : valloncontrecameras@protonmail.com